



Elaboration d' un pre-contrat (simple) de collaboration qui pro

Par May888

Bonjour,

Je dois mettre en place les grandes lignes d'un pre-contrat (simple de préférence) de collaboration avec une entreprise X.

L'entreprise X a besoin de notre technologie (qui est nouvelle) et souhaite surtout l'adapter, la faire évoluer à leur projet. Notre technologie dispose d'un brevet en cours de dépôt.

Je cherche les pistes pour protéger nos intérêts?

Si l'entreprise X décide de stopper la collaboration à son début après qu'il y ait eu un premier échange d'information, comment sans brevet (encore publié) nous protéger de la possibilité qu'elle utilise certaines informations clefs pour développer à son tour sa propre technologie (une autre version de la notre mais qui grâce aux informations clefs échangées avec nous fonctionne correctement).

Le contrat de confidentialité n'empêche que la divulgation des informations et non l'utilisation de ces dernières pour son propre compte....

Merci de votre aide,

Dans l'attente de vous lire!